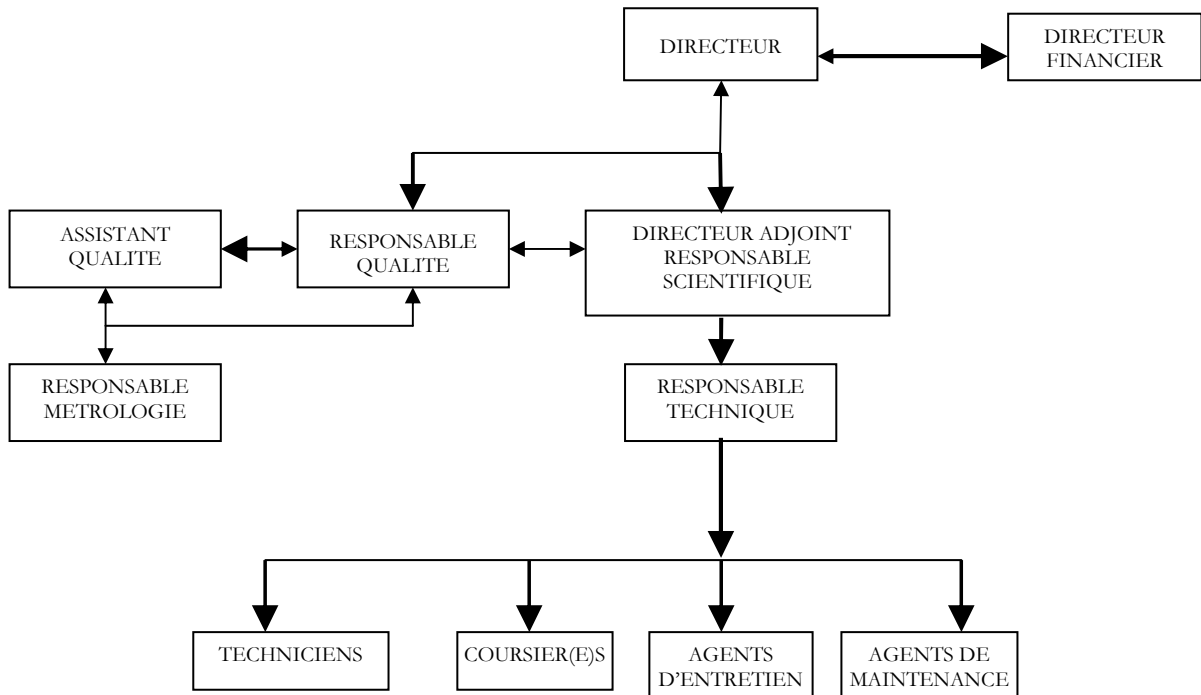


F. GESTION DU PERSONNEL

I. Organisation générale.

L'organisation générale du laboratoire est définie par l'organigramme fonctionnel représenté ci-dessous (la taille des flèches indique les rapports hiérarchiques entre les différentes fonctions) :



- ✎ Un organigramme nominatif et précis est tenu à jour et diffusé en interne par le Responsable Qualité.

Cette organisation permet d'assurer que l'indépendance de jugement et l'intégrité du personnel est en tout temps garantie.